

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Mélodie Beaudoin**

<https://www.cadre21.org/membres/0646a50db2607023c849ab63>

Date d'obtention : 2021-04-24 04:00:03

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1- La première étape est de discuter de la situation avec l'auteur du signalement et de la victime. Mette à l'aise la personne et la rassurer afin de l'apporter dans un processus de relation d'aide vis-à-vis la situation.

2-Ensuite la deuxième étape est d'analyser la situation (évaluer l'incident) en remplissant la grille d'évaluation de l'incident pour en déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue.

3-La troisième étape est de vérifier l'information. Vérifier s'il y a d'autres personnes au courant de la situation et si oui compléter avec eux la grille d'évaluation de l'incident.

4-Étape 4: Discussion avec l'instigateur (évaluer si c'est un cas d'un acte impulsif ou malveillant et suivre les étapes).

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il faut compléter la grille d'évaluation de l'incident avec toute les personnes concernées, pas juste la victime et l'instigateur. De plus, je retiens que lorsque je suis dans un cas de refus de collaborer, je contacte le service de police pour qu'il prenne en charge la situation. Ensuite, je retiens que même si la photo serait en maillot de bain, je dois vérifier l'information en remplissant la grille d'évaluation. En outre, lorsque l'intervenant n'est pas en présence de pornographie juvénile du sens de la loi, il doit traiter le dossier conformément aux politiques de l'établissement. De plus, l'école n'est pas le mandataire du service de police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La première lors de la discussion avec la victime. Ainsi, il est important de mettre la personne en confiance et de la rassurer. Il est aussi important de respecter la confidentialité en limitant les discussion au minimum et de demander de ne pas en parler pour protéger la victime et les autres personnes impliquées ainsi que leur vie privée.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

